

ALLÉGER LA CHARGE ADMINISTRATIVE, FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Continuer à investir dans la simplification administrative afin d'éliminer les obstacles à l'emploi qui peuvent être évités.

- WorkID est un passeport numérique destiné aux candidats-intérimaires. Il leur permet de partager des données personnelles pertinentes avec les entreprises d'intérim de leur choix et de postuler ainsi plus facilement. **Il convient de compléter WorkID en y ajoutant des données publiques appropriées afin que toutes les personnes qui travaillent puissent retrouver leurs données professionnelles pertinentes en un seul et même endroit et ensuite les partager facilement avec des employeurs potentiels.**
- Étendre les contrats de travail électroniques à d'autres secteurs que le secteur de l'intérim.
- Permettre aux employeurs de demander un extrait de casier judiciaire (certificat de bonne vie et mœurs) dans le respect de la vie privée du candidat.
- Généraliser l'utilisation du numéro de registre national par les prestataires de services RH.

Avantages

- Grâce à WorkID, les (candidats-)travailleurs et les intérimaires peuvent retrouver toutes leurs informations professionnelles en un seul et même endroit. Cela réduit le risque d'erreurs ainsi que le travail administratif et de recherche et cela leur permet de postuler plus facilement.
- Grâce à WorkID également, les entreprises ont la certitude que les données qu'elles reçoivent des candidats, des intérimaires ou des travailleurs sont toujours complètes et à jour. L'extension des contrats de travail électroniques, l'utilisation généralisée du numéro de registre national et la possibilité de demander des extraits de casier judiciaire dans le respect de la vie privée allègent la charge administrative qui pèse sur les entreprises.
- **Les pouvoirs publics diminuent la pression administrative sur les entreprises et les individus, et suppriment ainsi un obstacle important qui entrave l'accès au marché du travail.**
- Ceci permet de lutter contre la fracture numérique et d'accroître la capacité des individus à utiliser les outils numériques dans d'autres contextes également.

Contexte

Avec le développement de WorkID, qui a été entamé en 2020, le secteur de l'intérim a renforcé son rôle de pionnier dans le domaine de la numérisation et de la simplification administrative. WorkID est un passeport neutre pour l'emploi permettant aux candidats-intérimaires de mettre facilement des données personnelles pertinentes à la disposition d'entreprises d'intérim de leur choix. Le candidat saisit ses données personnelles une seule fois et peut ensuite les partager avec différentes entreprises d'intérim. Il reste propriétaire de ses données, détermine avec qui elles sont partagées et peut les adapter ou les compléter à tout moment. Afin qu'encore plus de personnes et d'entreprises puissent bénéficier d'une simplification administrative grâce à cet outil, nous préconisons de compléter WorkID en y ajoutant des données publiques en collaboration avec différentes administrations.

Plus d'infos : www.workid.be

